



# **1,2 milliard de bénéfice en 6 mois ! Des sacrifices pour les salariés ! De l'or pour les actionnaires !**

Le 25 août 2016

« **Record de rentabilité !** ». C'est le cri du cœur de Carlos Tavares le 27 juillet lors de la publication à la presse des résultats financiers des six premiers mois de l'année 2016.

Tous les grands directeurs avaient le sourire aux lèvres et se frottaient les mains. Et il y a de quoi ! Les bénéfices ont explosé : 1,2 milliard de bénéfice pour les 6 premiers mois de l'année. Autant que toute l'année 2015.

Les prévisions les plus optimistes des experts économiques ont été dépassées. Et l'année n'est pas finie...

Les caisses sont pleines, elles débordent même ! On sait d'ores et déjà que les actionnaires seront grassement rétribués et que les principaux directeurs, Tavares en tête vont pouvoir multiplier une nouvelle fois leur salaire.

Ce résultat n'est pas dû au hasard. Ce sont les sacrifices imposés à tous les salariés qui expliquent cette envolée des bénéfices :

- 17 000 emplois supprimés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une production qui est passée de 860 000 à 1 million de véhicules qui se traduit par une explosion des charges de travail et de la précarité.
- Des salaires bloqués depuis mars 2012
- Un NCS 1 qui a fait reculer nos droits, baisser ou supprimer de nombreuses primes.

**Mais au lieu de suspendre les mesures du NCS 1, d'embaucher et d'augmenter les salaires, la direction a obtenu de tous les syndicats sauf de la CGT la signature d'un NCS 2 !**

**Pour la CGT cet accord signé le 8 juillet est honteux et injustifié !**

La signature de cet accord implique la poursuite du NCS 1 et son aggravation :

- Aggravation de la flexibilité avec un nouveau compteur ( -12 jours/+ 8 jours)
- Mise en place de contrat à temps partiel pour les salariés de nuit (entre - 350 à - 400 €/mois).
- Des salaires au rabais.
- Disparition du volontariat pour les mobilités géographiques
- Un nouvel accord d'intéressement moins favorable, la prime n'étant plus calculée en fonction des bénéfices et versée pour moitié sous condition de présence.
- Blocage des évolutions suite à la mise en place de la mobilité professionnelle
- Promesse de 1000 embauches sur 3 ans pour tous les sites PSA, c'est-à-dire des miettes dans chaque site, chiffre insuffisant pour améliorer les conditions de travail dans les ateliers.

**Pas étonnant, qu'à la signature du NCS 2, Manuel Valls et François Hollande aient applaudi en expliquant qu'il était pleinement dans la philosophie de la loi Travail.**

**Pour la CGT les salariés ont trop fait de sacrifices !  
Il est grand temps que ça s'arrête !**

**La CGT appelle les salariés à se mobiliser contre l'application de cet accord et donne rendez-vous le 15 septembre, dans la rue, contre la Loi Travail, pour les salaires et pour l'emploi !**